Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 524

Artikel: Les femmes et la Société des Nations

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263029

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les femmes font-elles partie du peuple suisse?

Tous nos journaux ont raconté en détails la « Landesgemeinde » de Colombier. Parlonsen cependant encore, puisque l'on a pu dire, et ceci mérite d'être relevé, qu'au point de vue suffragiste, la journée du 15 mai dernier marque une date.

Certes, M. Motta n'avait pas attendu cette occasion pour affirmer ses convictions suffragoraism pour affirmer ses convictions suffragoraism conventions.

occasion pour affirmer ses convictions suffra-gistes ¹ mais ce qui est nouveau, c'est qu'il ait été entendu d'une foule de plus de 20.000 personnes, hommes et femmes, parmi lesquels de nombreux magistrats et officiers de tout de nombreux magistrats et officiers de tout grade, qui s'attendaient sans doute fort peu à des déclarations de ce genre. La très petite phalange de suffragistes (presque toutes des vétérans, l'une de 75 ans) qui avaient eu le courage de figurer, sans mise en scène, dans le cortège éclatant de pimpants costumes, de ban-nières et de fanfares, déclencha les bravos adressés d'abord à M. Picot, président du Conseil d'Etat du canton de Genève, au moment où il disait:

Les femmes suisses, bien qu'elles n'aient pas neore le droit de vote, feront tout leur devoir nour soutenir le moral du pays, son courage à ssurer sa défense.

Puis une ovation éclata lorsqu'on entendit ces paroles de M. le Conseiller fédéral Motta:

ces paroles de M. le Conseiller Tederal Molta:

Un petit peuple doit ajouter au cu'te des ancêtres le culte de la femme. Il y a dans nos mères,
dans nos épouses, dans nos sœurs, dans toutes les
jemmes d'agnes de ce nom, un trésor inestimable
d'héroïsme caché. Nous n'avons pas encore proclamé l'égalité des sæes sur le terrain politique;
on y arrivera peut-être graduellement un jour,
car la femme apportera à notre vie publique un
sens de d'gnité et de noblesse qui lui manque
encore; nous ne serons une démocratie complète que si l'homme associe la femme entièrement à son destin.

Cette dernière phrase, amenée insensible-ment par un début moins subversif, couronne le tout, étonne les uns, soulève les applaudis-sements des autres, de proche en proche, et

sements des autres, de proche en proche, et sans doute, encore aujourd'hui creuse son sillage dans maints esprits.

Peut-être est-ce, en Suisse, la première grande manifestation patriotique à laquelle les femmes aient été associées en si grand nombre, autrement que comme élément ancillaire ou décoratif, et surtout où l'on ait entrevu et fait entrevoir qu'elles appartiendraient un jour au peuple souverain. E. P.

¹ Rappelons notamment son éloquent discours lors du jubilé de l'Association suisse pour le Suf-frage (1934) et les messages encourageants adres-sés par lui à plusieurs reprises à nos Assem-blées. (Réd.).

Y a-t-il quelque chose de changé à la Radio?

Il faudrait le croire, puisqu'on nous annonce de Zurich que M^{me} Elisabeth Thommen, la publiciste bien connuc, fait maintenant tous les quinze jours, le jeudi à 18 heures, une causerie par Radio, consacrée à des questions non seulement féminines, mais féministes. Il semble donc que la Radio suisse ne nous considère plus comme un épouvantail à moineaux, et qu'elle ait renoncé à agir comme si les mots « suffrage féminin » devaient faire sauter toutes les installations électriques!...

Et d'autre part, Radio-Genève, à l'occasion de notre Assemblée suisse, a organisé de sa propre initiative un court débat contradictoire de six minutes, entre deux jeunes. Mie Yolande van Muyden a soutenu nos idées contre Mie Mongero. Malheureusement, cette discussion annoncée comme « actualité » a été préparée trop à la dernière minute pour qu'il nous ait été possible d'avertir nos amis.



Les femmes et la Société des Nations

Car malgré toutes les déceptions qu'elle nous cause, hélas! et la tristesse profonde que nous ont fait éprouver certaines des séances historiques que vient de tanir le Conseil, notre devoir est cependant de continuer à croire en elle. On ne saurait trop le répéter en effet, la

Société des Nations n'est que ce que les go Société des Nations n'est que ce que les gouvernements qui la composent veulent qu'elle soit, et qui sont, eux, les véritables responsables de ces reniements et de ces désaveus qui nous navrent. Et c'est pourquoi, et d'autant plus que vacille et hésite sa lumière politique, il nous faut chercher au moins dans son œuvre technique et humanitaire l'application de ce principe de coopération internationale, nécestifé de petre describé de petre de coopération internationale, nécestifé de petre describé de petre de coopération internationale, nécestifé de petre describé de petre de coopération internationale, nécestifé de coopération intern nécessité de notre époque à laquelle nous ne pouvons nous soustraire sans danger

Protection de l'enfance

Nous avons annoncé dans un précédent ar-Nous avons annonce dans dans title la session de la Commission des Ouestions sociales de la S. d. consultative des Questions sociales de la S. d. N. et les deux grandes catégories de questions qui fideux grandes catégories de questions qui fi-guraient à son ordre du jour: la lutte contre la traite des femmes et la protection de l'ep-fance. Dans ce dernier domaine, un des prin-cipaux sujets étudiés a été le placement fa-milial sur lequel un sous-Comité composé de trois membres féminins, Mª Valkaj (Hon-grie), Miss Whitton (Canada) et Miss Cas-tendyck (Etats-Unis) avait mis sur pied pour la session de 1938 de cette Commission un

sont accouru de nombreux pays, notamment de ceux où la classe agraire constitue la plus im-portante proportion de la population, et les grands propriétaires et les petits fermiers ont col-

laboré dans la meilleure entente. Nous regrettons que, en ce qui concerne notre pays, le Dr. Laur le chef reconnu des agriculteurs suisses, qui avair

promis très chaudement son concours, ait été au dernier moment empêché de venir, mais nous es pérons que ce concours se retrouvera lors d'une

En effet, ce Congrès a abouti, non seulemen

à l'élaboration d'un programme d'activité pour la paix, qui a été soumis aux organisations agri-

coles, mais encore à l'installation à Genève d'un

centre d'information, qui constituera ainsi, par ses relations avec le monde des agriculteurs, un

Profitant de la présence dans cette ville de Miss K. Courtney, bien connue pour son activité féministe et pacifiste en Angleterre, les sociétés

féminines ont organisé une importante Conférence sur le travail des femmes à travers le monde

en faveur de la paix. A cette occasion, les théâtres et les cinémas ont fait passer des pièces et des films pacifistes, et l'on relève tout spéciale-

ment le succès de la fameuse pièce Enterrez le mort, qui a déjà fait sensation à New-York.

Pourquoi n'utilise-t-on pas davantage chez nous l'influence du théâtre et du cinéma en faveur

anneau de plus dans la chaîne de la paix.

vaste conférence féminine pour la p

prochaine occasion.

à Sydney.

de la paix?

Un enfant ne doit jamais être enlevé à sa famille, pour l'unique raison que ses parents sont indigents ou en raison de son état-civil. C'est une méthode à n'appliquer que lorsqu'il n'est pas dans l'intérêt de l'enfant de le laisser dans sa

2. Pour pouvoir effectuer le placement dam de bonnes conditions, il est indispensable de si documenter d'une façon complète sur l'enfant i placer, sur le milieu dont il vient, et sur la fa mille à laquelle il sera confié.

volumineux rapport. Ce rapport s'inspirait des

3. Une surveillance doit être exercée par ersonnes compétentes, et il faut donner à l ant toutes les occasions de recevoir une bo prination physique, une bonne instruction et réparation lui permettant de gagner sa vie.

Il est aussi impossible de résumer dans le cadre dont nous disposons le contenu de ce rapport, qui constitue notamment une mine de renseignements sur les différents systèmes de placements des enfants, que les discussions très nourries auxquels il a donné lieu et qui ont duré plusieurs journées. Bornonsnous donc à en relever les points essentiels, tels par exemple la comparaison entre le placement familial et le placement d'enfants dans une institution, ce premier système étant bien supérieur à l'autre; puis les sévères critiques faites au système d'enlever des enfants à leur famille pour seul motif d'indigence; et les excellents résultats obtenus par le système des « cottages» ou maisons familiales, etc., ce rapport sera d'ailleurs publié en deux volumes, ce qui nous permettra de revenir à ce moment-là sur ce sujet dont tous ceux qui s'occupent de protection de l'enfant connaissent l'importance.

Reprenant une des questions déjà étudiées par elle, il y a plusieurs années, la Commission aveit demandé à servis autreut M. d. Bis Il est aussi impossible de résumer dans le

par elle, il y a plusieurs années, la Commission avait demandé à son vice-président, M. de Bie (Hollande) un rapport sur la situation des en-(Hollande) un rapport sur la situation des en-fants illégitimes. Ce rapport, auquel on a re-proché son aspect trop essentiellement juri-dique et insuffisamment social, envisageait surtout la situation juridique de l'enfant il-légitime, le droit de sa mère à une pension alimentaire, les statistiques et pourcentages comparés de mortalité infantile entre enfants illégitimes. Au cours de la discission a side illégitimes. Au cours de la discussion a été relevée avec approbation générale la tendance qui se manifeste de plus en plus — heureusement! $(R\acute{e}d.)$ — de n'établir aucune distincnement: (Nea.) — de n'etabur aucune distinc-tion en matière d'assistance sociale entre en-fants légitimes et enfants illégitimes, et l'on a d'autre part recommandé avec raison de n'u-tiliser qu'avec la plus grande prudence les statistiques concernant les taux des naissances illégitimes dans les différents pays, étant données les grandes différences entre les lois

données les grandes différences entre les lois et les coutumes d'un pays à l'autre.

Mentionnons encore parmi les sujets touchant à la protection de l'enfance qu'a discutés la Commission des questions sociales durant cette récente session, une vieille connaissance de chacun de ses membres, soit l'assect régrétif du exidement de la contraction de la con pect récréatif du cinéma, étude qu'illustrèrent pect recreatur du cinema, etude qu'illustrerent des représentations cinématographiques spéciales. La Commission a encore entendu des rapports de l'Organisation d'Hygiène de la S. d. N., du B. I. T. sur le relèvement de l'âge d'admission des enfants à certains travaux, et a été mise au courant de la Convention préparée par un Comité d'ayrets, sur l'assistance au par un Comité d'experts sur l'assistance aux étrangers indigents. Elle a de plus décidé d'inscrire à son programme de travaux futurs

Pour sauver la paix

Après le 18 mai.

Les comptes-rendus des nombreuses tions féminines qui ont pris date au « Jour de la Bonne Volonté » nous sont malheureusement par-venus trop tard pour que nous puissions donner aujourd'hui un aperçu à nos lectrices de toutes ces Assemblées, réunions, cortèges, conférences. etc. organisées par divers groupements. Nous les prions donc de bien vouloir attendre pour cela in prochain numéro.

Il en est de même pour la Conférence sur la Moralité dans les relations internationales, orga-nisée à Marseille du 13 au 15 mai, donc tout près aussi du « Jour de la Bonne Volonté » et sur laquelle nous avons reçu un rapport d'ensemble que trop tard pour en parler ici Mais nous espérons pouvoir publier dans notre prochain numéro quelques-unes des principales ésolutions votées.

Une journée pacifiste des mères en Australie.

Au lieu de célébrer cette « Journée des Mères » du deuxième dimanche de mai uniquement avec des gâteaux décorés de sucreries et des bou-quets, les groupements féminins de Sydney ont organisé pour cette date-là une journée pacifiste des mères. Car, qui, plus qu'une mère, peut de toute son âme désirer la paix, et rechercher avidement les meilleurs moyens d'y travailler ?..

Une chaire pour la paix à Nice.

Une chaire d'études pacifistes vient d'être créée Centre universitaire de Nice sur l'initiative d'un Comité pour la paix. M. Augier en a été nommé titulaire, et l'inauguration de cette chaire une des premières de ce genre? (Réd.) a été l'occasion d'importantes conférences pu-bliques avec le concours de personnalités éminentes

Un Congrès d'agriculteurs pour la paix.

Le Congrès agricole que le R. U. P. interna-tional a eu l'excellente idée de convoquer à Genève le mois dernier a remporté un grand succès. Des représentants de paysans et d'agriculteurs

Les Unions chrétiennes de Jeunes Filles américaine soutiennent le Secrétaire d'Etat. Par l'intermédiaire de ses 995 centres départe

mentaux et locaux, le Comité national des U.C. J. F. des Etats-Unis a engagé ses trois millions de membres et de sympathisantes à manifester à M. Cordell 'Hull leur chaleureuse approbation pour le discours dans lequel il a déclaré que les Etats-Unis sont prêts à collaborer avec toute nation ou groupe de nations en faveur du re deressement économique, de la limitation des armements, et du rétablissement de l'inviolabilité des engagements internationaux.

Les femmes et les livres

Des larmes, des chants, des souvenirs

La règle, dans l'ordre logique des choses, veut que l'on commence la lecture d'un livre par le commencement

Pourtant, des sept monographies groupées par M^{lle} de Mestral-Combremont sous ce titre vague à dessein: Des larmes, des chants, des souvenirs. c'est la dernière que j'ai lue d'abord. Séduite par l'attrait d'un sujet qui est l'épi de choix de cette gerbe glanée dans le plein champ de la vie, j'ai retrouvé, avec infiniment d'intérêt, la noble figure de Mrs. Humphry Ward dans le chapitre qui clôt le volume: Les destinées d'un roman. Le roman c'est le fameux Robert Elsmeré,

pierre angulaire, si l'on peut dire, d'une activité sociale extraordinaire pour l'époque (1880) laquelle devait transformer également la vie populaire en Angleterre et la manière de penser de la société toute entière. Féminisme de la première

heure dans son expression spiritualisée, la plus fraternelle, la meilleure.

Or, Robert Elsmere est aujourd'hui à peu près oublié. Pour la jeune génération, Mrs. Ward n'existe guère qu'en raison de sa réputation d'écrivain. On ne voit en elle que l'auteur de *La* Fille de Lady Rose ou de Daphné ou le mariage à la mode. Exception faite des féministes de bonne souche, peu de lectrices se souviennent que la romancière fut traductrice d'Amiel en langue anglaise. Ce fut d'ailleurs ce travail, langue angiaise. Ce fut d'aineurs de travai, ardu mais passionnant, qui changea totalement les «habitudes d'esprit» de Mrs Ward en lui donnant l'idée d'écrire Robert Elsmere... « Je désirais montrer, dit-elle dans ses souvenirs, com-ment un homme de sentiments délicats et d'intelligence élevée, né dans un milieu religieux, en vient à rejeter l'orthodoxie à l'ordre du jour pour marcher seul dans un désert où il doit faire ses expériences personnelles, et reconstruire de fond en comble sa vie religieuse. Et je désirais placer auprès de lui une figure non moins haute et pure, incarnant l'idée d'une femme attachée aux traditions, faite pour se laisser conduire... Imaginer le conflit qui doit éclater entre ces deux êtres, les répercussions de ce conflit sur leurs vies, surtout s'ils sont étroitement liées l'un à

Dans ces conditions d'oubli, il est donc intéres Dans ces conditions d'ouin, il est douc interes-sant, et psychologiquement utile, de revivre l'éveil de l'idée sociale, de voir se manifester le lumi-neux sentiment de la fraternité, en cette fin de siècle encore limitée par les sables déser-tiques des préjugés ou de l'ignorance. Robert Elsmere est proprement le fils spirituel de celle qui était, alors, une toute jeune femme. Cons-

ciente de ses responsabilités d'auteur, concentrée dans son idéal, Mrs. Ward remit le manuscrit «vingt fois sur le métier». Peut-être n'eut-elle point osé mettre en pratiquée le projet confié aux légers feuillets si les circonstances ne l'avaient poussée par les épaules. Ce sont les pre-miers lecteurs de Robert Elsmere qui l'ont, en quelque sorte, humanisé en transportant l'œuvre du plan littéraire et idéologique où elle était née sur le plan de la vie quotidienne où elle où elle était devait prendre racine.

Dès sa publication le livre fut compris et lu par le public auquel il s'adressait. La plus belle destinée que peut connaître une œuvre! « Dans une visite à l'université populaire de Toynbee-Hall, raconte M^{lle} de Mestral, Mrs. Humphry Ward constata que les habitués ne se lassaient pas de relire Robert Elsmere et qu'un club d'ouvriers avait essayé de mettre en pratique quel-ques-unes des idées empruntées au roman. N'y avait-il pas là une indication de ce qu'elle pourrait tenter afin de répandre l'idée de l'exemple chrétien tel qu'il devrait être mis en pratique pour répondre aux besoins de la société? »

Bientôt fut constitué un groupe d'amis et de personnalités, fervents défenseurs de l'Idée. Collaboration enthousiaste, désintéressée, agissante. qui permit, en mars 1890, la fondation de University Hall. Outre son but religieux, l'institution s'en proposait d'autres de caractère social. On donnerait des conférences, on ouvrirait à la jeunesse des salles de récréation, des cours post-scolaires, etc.

Le très grand mérite de Mrs Ward, au cours de cette expérience de début, fut de ne point s'obstiner à offrir à l'âme populaire une nourri-

ture encore inassimilable pour elle. Les partiments » instruction générale et récréations attirant un public de plus en plus nombreux, ce fut sur le développement de ceux-ci que se porta l'effort. En dépit de sa santé chancelante et de son triple labeur de mère de famille, de femme du monde et d'écrivain, l'auteur de Robert Els-mere semblait ne pas sentir la fatigue. Sa foi parfaîte, la certitude qu'elle avait d'obtenir ce qu'elle avait créé par ses pensées, la soutenait. Au premier settlement s'en ajouta un second Puis, on pensa aux enfants. Peu à peu le « petit peuple » prit l'habitude de venir s'abriter au Passmore au lieu de polissonner ou d'errer dans les rues. En une semaine les enfants passèrent de 400 à 650. En 1899 ils étaient 900; trois ans plus tard, on en compta 12.000. Le bâtiment n'en pouvant contenir davantage, il fallut prendre d'autres mesures.

Ward connut ce bonheur si rare: toucher la réalité de son rêve. Merci à sa biographe de nous avoir rappelé ce grand exemple d'énergie, de bonté et d'intelligence féminines.

Et maintenant rouvrons le volume à la pre-mière page pour suivre Mie de Mestral-Com-bremont Dans les sentiers de Lamartine. Cette visite à Willy, animée de chants et de souvenirs, laisse une impression charmante. Toutefois, on regrette un peu que l'évocation, précisément, ne s'arrête pas aux sentiers... Qu'il me soit permis, d'autre part, de simplement citer *Un chapitre* de la vie de George Sand. Non que ces pages soient moins bien conduites que d'autres. Mais l'épisode est décidément trop connu pour que l'on attarde une fois de plus

En revanche, la causerie qui suit — Une épouse

¹ Par J. de Mestral-Combremont, Lausanne. Editions La Concorde, 1938. 1 vol.

l'organisation et l'administration de la protection de la jeunesse (rapporteur Mme Brunschvieg), la formation des personnes employées dans le service social, et, sur la proposition formelle de la princesse Cantacuzène. l'abandon de famille. Enfin, elle a réaffirmé une fois de plus la Déclaration de Genève, et a entendu une émouvante discussion sur la protection des enfants en temps de guerre, discussion que les récents bombardements de cussion que les récents bombardements de Barcelone rendaient, hélas! d'une tragique ac-

La prochaine Conférence Internationale du Travail

Alors que l'Assemblée plénière de la S. d. N. siège en septembre, celle de l'Organisation internationale du Travail se réunit en juin. La date de sa prochaine session est donc toute proche (2 juin). Parmi les questions figurant à son ordre du jour qui nous intéressent spécialement, nous, femmes, signalons d'abord l'enseignement technique et professionnel et l'apprentissage, qui concerne les filles comme les garçons, ceci d'autant plus que l'on a trop souvent la tendance à avantager la préparation professionnelle des jeunes gens aux dépens de celle des jeunes filles! puis la généralisa-lisation de la réduction de la durée de trawail, qui touche les travailleuses au mè-me titre que les travailleurs, et la régle-mentation des contrats de travail des travailleurs indigenes, qua dans certains cas vise assez curieusement les contrats faits par des femmes. Aussi le directeur du B. I. T. n'a pas manqué, dans sa circulaire de convo-cation à cette Conférence, de rappeler l'ar-ticle constitutionnel qui veut que, lorsque des questions intéressant spécialement les femmes viennent en discussion à la Conférence, une femme au moins fasse partie d'une délé-tion. Espérons que cette observation portera ses frui's

E. GD.



DE-CI, DE-LA

Nos jeunes filles sont-elles de parfaites ménagères ?

A cette question répond une enquête menée par la Revue de la Famille (France) parmi 20.000 jeunes travailleuses en âge de se marier, enquête basée sur des épreuves touchant aux différentes branche de l'activité domestique. Voici quelques chiffres assez significatifs:

Cuisine: 32 % auraient mérité la mention très bien, 38 % la mention assez bien, et 30 % étaient incapables.

Couture et raccommodage: 30 % mention très bien (23 % pour le raccommodage) 45 % mention assez bien (37 % pour le raccommodage) et 25 % incapables (30 % pour le raccommodage).

Tenue de ménage: 48 % mention très-bien, 34 % assez-bien et 18 % incapables.

nous apporte un témoignage de fidélité et de vaillance que nous croyons ignoré du grand nombre. Il s'agit de l'émouvante histoire d'une dame russe d'autrefois, la princesse Wolkonska, qui rejoignit son mari au bagne, en Sibérie, abandonnant sa fortune, sa famille, son petit enfant, pour accomplir son devoir d'épouse. petit enfant, pour accomplir son devoir d'épouse. Dramatique récit où nous est révélé la curieuse mais lamentable existence des « morts-vivants : que va éclairer et adoucir, dans la mesure du possible, la présence des courageuse femmes. Une amie de la princesse l'a rejointe ainsi que deux jeunes Françaises fiancées à des Russes, au-tres condamnés politiques. Ainsi se constitue une petite colonie qui vit de son idéal, au prix de privations, les femmes n'étant tolérées mille mille privations, les femmes n'étant tolerées dans la forteresse qu'après avoir signé l'engage-ment de partager le sort des prisonniers. L'exil des Wolkonski dura 20 ans. Le prince fut ensuite installé comme colon dans un petit village de Si-bérie, car le forçat libéré restait au service et sous le contrôle de l'Etat.

Après ces pages vibrantes, celles qui concernent Herbert Spencer intime, manquent évidemment de chaleur... à l'exiemple du philosophe dont elles dépeignent le caractère élevé, mais séchement consciencieux. Néanmoins deux qualités sont à la gloire morale de Spencer: la grande pitié qu'il professait à l'égard des animaux, et son amour de

Savoir vieillir. Charmante mais non frivole: élégante dans sa mise et spirituelle dans ses propos, mais donnant fréquemment des preuves de sa bonté, l'impératrice Eugénie, nous dit-on, sut à merveille pratiquer la difficile vertu du re-noncement. Ce terme est ici appliqué aux attraits Hygiène infantile: 35 % mention assez bien, 65 % incapables.

Alimentation des bébés: 11 % mention assez bien, 89 % incapables.

Dien, o 9 wo. Incapanies.

Ces derniers chiffres ne donnent-ils pas singulièrement à réfléchir? et n'y a-t-il pas là une indication précise du côté de la préparation des
jeunes filles au mariage sur lequel doivent porter essentiellement tous les efforts?

Physiologie comparée.

Selon un savant américain qui s'est livré à de patientes recherches à ce sujet, un homme con-somme en travaillant 10 % de plus d'oxygène qu'une femme faisant le même travail, et se tique plus vite.

A la mémoire d'Amelia Earhart.

Pour rappeler la mémoire d'Amelia Earh'art, la vaillante aviatrice disparue lors d'un raid sur l'Océan Pacifique, l'on vient de décider de donner son nom à un phare pour aviateurs placé juste-ment dans une île de ce désert liquide où elle trouva la mort.

La mort de Maria Vérone

Au moment où nous mettons sous presse, nous arrive la triste nouvelle de la mort de Mme Maria Vérone, la grande avocate parisienne, la féministe si connue, et à laquelle notre cause doit tant. C'est une grande figure de notre mouvement qui disparaît.

Nous reviendrons dans notre prochain nu-méro sur cette vie si remplie et si riche d'activités, mais nous tenons dès aujourd'hui à assurer de notre très vive sympathie la famille de Mme Vérone, comme la Société sœur des nôtres qu'elle présidait, la Ligue pour le Droit des femmes, certaine que tous nos lec-teurs s'associeront à notre hommage de reconnaissance et de regret.

E. GD.

Les suffragistes suisses à Genève

(Suite de la 1re page.)

L'initiative constitutionnelle genevoise.

L'Assemblée entendit ensuite avec intérêt Assembre e mentra e l'estite avec meret du Comité genevois, qui raconta avec verve comment fut lancée il y a quatorze mois l'initiative demandant la modification de la Constitution cantonale dans le sens de l'introduction du suffrage féminin. S'occupant tout spécialement de la propagande, tant par des conférences que propagande tant par des conférences que propagande tant par des conférences que propagande. pagande, tant par des conférences que la permanence du magasin suffragiste o la permanence du magasin suffragiste ouvert à cette occasion, que par la cueillette de signatures qui vient d'être confiée à des collaboratrices rétribuées, Mme Prince fit part avec brio de ses expériences, classant nos ennemis en « objecteurs » qui tremblent pour le « charme féminin » la « douceur féminine », la « délicateses féminine », etc., et en adversaires vrais,, qui sont aussi des adversaires du suffrage universel. Enfin, il existe encore la catégorie des indifférents, indignes de leur bulletin de vote.

Une initiative constitutionnelle, quelle peine

Une initiative constitutionnelle, quelle peine qu'elle coûte, quels que soient les soucis qu'elle apporte, paie: c'est-à-dire qu'elle consd'aborder « l'homme de la rue », de discuter avec lui, de le convaincre souvent, de le faire refléchir presque toujours, et de constater avec

de la jeunesse! L'étude psychologique s'encadre d'anecdotes et de portraits. Une très vivante re-constitution de l'époque. Enfin terminons par *Le* mariage et la conversion de Manzoni. A dire le vrai, c'est plutôt la conversion au catholicisme d'Henriette Blondel — devenue Mme Manzoni qui retient l'intérêt. La réponse de Mme Blondel à sa fille, après qu'elle eut appris sa résolution religieuse de celle-ci, est le plus émouvant té-moignage de Pamour maternel. Arteint de nreura-thénie, le génial auteur des Fiancés fut grandement soutenu par sa compagne dont les préoccu-pations d'ordre religieux réveillèrent chez lui des sentiments de spiritualité qui l'aidèrent à supporter de dures épreuves. Il perdit d'abord cette épouse si chère, puis ses quatre filles et fils, et ne survécut que peu de temps à ce dernier

Comme la plupart des ouvrages où divers sujets sont traités dans un cadre uniforme, le livre de M^{IIc} de Mestral-Combremont doit être lu « par tranches » si l'on veut en tirer toutes les valeurs qu'il contient. Grâce au style aisé et pré-cis de l'auteur, cette lecture pourrait encore et avec profit — se faire à haute voix, en commun. Un livre qui plait mais, aussi, donne à

Renée Gos.

Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie (Genève) à C. S. (Gimel). noi de répondre aussi à la question que vous posez à S. B. (nº 521). Je suis comme vous indignée de l'absence de présences féminines dans le Comité de surveillance de l'asile dont vous parlez. Seule une femme possède le sens pratique parte: Sette une femme possité le soirs prantéent et la délicalesse de sentiments qui permettent d'organiser un établissement tel que relui qui nous occupe, non pour la façade et la satisfaction d'un Comité jaloux de ses prérogatives, mais pour le bien-être des habitants, selon le vœu de la donatrice.

Ne pourrait-on faire signer une pétition et profiter de l'occasion pour que l'on substitue nu nom d'asile (dénaturé par l'usage) celui de maison de retraite » ?

« mason de reviale» ; Merci à la Rédaction du Mouvement de nous avoir donné le moyen du Petit courrier pour êchanger nos idées et joindre nos efforts.

Internationale (Genève) à Indignée (Genève). — Vous semblez vous étonner dans votre com-munication à ce petit courrier (N° 522) que le Bureau International du Travail n'intervienne pas contre le scandallé des prix de façon à domicile que vous citez, Mais il faut rappeler que le B. lue vois cites, mus it juit rappeter que le B. 1. T. étant une institution internationale n'a au-cune compétence pour s'occuper directement de questions d'ordre exclusivement local, et que, seulement, une législation fédérale ou cantonale nourrait intervenir. Mais d'autre part, par ses enquêtes et ses Conventions internationales, le B. I. T. facilite l'élaboration de ces législations, seraient bien nécessaires pour réprimer pa-

Une très - ancienne suffragiste (Lausanne) à E. D. (Lausanne). — Ayant lu avec beaucoup d'intérêt dans le nº 523 du Mouvement le « Petit urrier de nos lectrices» et tout spécialemen réponse de E . D. (Lausanne) à C. S. (Gimel) je serais très reconnaissante à E. D. si elle voulais bien indiquer dans un prochain numéro quelques institutions privées où les femmes ont droit de contrôle? Je voudrais savoir aussi quelles sont les bonnes œuvres créées et dirigées par un Qo-mité mixte en dehors de l'Etat? et enfin si, en cas de legs, les impôts de succession ne seraient pas si élevé que tout le bénéfice de l'héritage passerait ?

Traît-d'union (Genève) à Enfant terrible (N° 523). — Si vous aviez demandé au rédacteur en chef de l'un de nos grands quotidiens gene vois pourquoi les « pages de la femme » de nos journaux ne contiennent généralement que des soins de beauté ou des recettes de cuisine, il vous aurait sûrement répondu que les femmes ne s'inté téressent pas à autre chose. Nous savons cepen-dant que nombreuses sont les femmes qui « s'intéressent à autre chose ». Ces femmes ne pour raient-elles pas se grouper et faire connaître leur:

Trait-d'union à Timide (No 523). - Si nos sociétés féminines sont trop souvent composées de femmes d'un certain âge, c'est que les jeunes ne veulent pas en faire partie. Est-ce indifférence de leur part ? ou incompréhension de l'effort fait par leurs ainées? Il serait fort à désirer que vieilles et jeunes collaborent, apportant, les unes leur expérience, les autres, leur vitalité et leurs idées nouvelles. Reste à savoir ce que vous enten-dez par « amusant » ? Dites-le nous dans une pro-chain courrier, voulez-vous ?

plus d'amertume encore combien est injuste l'ostracisme qui nous frappe. M^{me} Prince a recommandé chaleureusement ce moyen à d'autres cantons. Quel appui pour notre cause que le lancement et l'aboutissement d'initia-tives simultanées!

Genève a recueilli 3700 signatures. Il lui en faut 5000.

Presse féministe.

reils abus.

L'appel traditionnel en faveur de nos jour-naux a été fait avec conviction par M^{me} de Montet (Vevey). « Si le soleil ne revenait pas...» (titre d'un roman de Ramuz), et si notre journal féministe ne revenait pas...» nous nous sentirions diminuées, amputées de quelque chose d'extrêmement précieux, «Parce queique chose d'extremement precieux. «l'arce que nous le recevons régulièrement, nous mé-connaissons tout ce que nous apporte notre journal féministe, et il faudrait le perdre pour en réaliser toute la valeur. Mais il ne faut pas le perdre, et au contraire, le soutenir fi-nancièrement, tant le Mouvement que le Schw. Frauenblatt en lui trouvant de nouveaux abonnés, et en le recommandant.

Merci à M. Motta.

Les suffragistes ne sont pas ingrates. La présidente ayant donné connaissance du passage consacré aux femmes du discours de M. Motta à Colombier, le dimanche précédent (voir plus haut), l'Assemblée vote l'envoi du télégramme suivant au seul conseiller fédéral défenseur des droits de la citoyenne suisse

L'Association suisse pour le Suffrage féminin réunie en sa XXVIIe Assemblée générale vous exprime ses chaleureux remerciements pour vos paroles en faveur de l'application du principe démocratique au suffrage féminin.

Signé: LEUCH, présidente.

La réception au Palais Eynard.

La réception au Palais Eynard.

Le samedi soir, le Comité Central et la Section de Genève recevaient les délégués et de nombreux invités, soit plus de deux cents personnes, dont plusieurs maris de suffragistes, qui n'avaient pas du tout l'air malheureux. Un grand feu, point superflu brûlait dans la cheminée; M^{me} Gautier-Pietet avait disposé avec goût des fleurs superbes dans des seilles de criver; les délégués furent tous des seilles de cuivre; les délégués furent tous sensibles au charme de cet ancien édifice, aux proportions harmonieuses des salons, à la beauté des lustres et des parquets, au style des boiseries et des meubles. de même qu'ils des doiseries et des meunes, de meme qu'us apprécièrent les chants de M¹¹e de Lucy Fossarieu (G. Doret, Jaques-Dalcroze, Schumann) et les vieilles chansons et les costumes grade « Notre Genève » dirigés par

Gourd souhaita la bienvenue à tous, rappelant que c'était la troisième fois que l'Association siégeait à Genève. Ce fut d'a-bord en 1913 en plein enthousiasme candide de la jeunesse; ce fut ensuite en 1920, à l'ocde la jeunesse; ce fut ensuite en 1920, à l'oc-casion du Congrès, suivant immédiatement la guerre, de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, de la naissance de la Société des Nations, alors qu'une immense espérance avait traversé le monde... Et voilà 1938, avec son horizon noir. Mais malgré tout il serait cou-pable de désespérer. L'initiative lancée par les Genevoises affirme la persistance de leur idéal démocratique, la conscience qu'elles ont de leurs responsabilités. Le devoir des femmes et des féministes est de croire à la paix et de travailler pour elle, par l'obtention de leurs droits.

M^{me} Leuch remercia chaleureusement les Genevoises de leur hospitalité, les félicita de leur courage et déplora la piteuse figure que fait la Suisse dans la grande enquête sur la statut de la femme. Nous étions fières de notre Code civil en 1912: depuis lors de combien ne nous sommes nous pas laissées distancer!

La soirée se prolongea fort tard devant le buffet surchargé de gourmandises, les conver-sations animées ayant peine à cesser; aussi le matin se trouva-t-il bien vite là, nous apportant ce qui me paraît avoir été le point culminant de cette Assemblée:

Le culte de la Madeleine.

Pour la première fois, croyons-nous, a re-tenti sous les voûtes de ce vieux temple le mot de « suffrage féminin », et prononcé avec quelle conviction! avec quelle foi! Combien émouvante cette femme, parlant du haut la chaire, s'adressant avec toute l'autorité sa vocation à celles qui savent que, dans leur canton la théologienne ne peut, ni porter robe, ni monter en chaire, ni faire le culte principal, ni donner les sacrements!

Mme Marcelle Bard, pasteur de l'Eglise na tionale de Genève, implora la bénédiction di-vine sur les travaux de l'Association pour le suffrage féminin, commentant ce texte: «Avec suffrage féminin, commentant ce texte: «Avec mon Dieu, je franchis la muraille». « Vous défendez une cause juste, nous a-t-elle dit en substance. Or les causes les plus justes sont bafouées: pour les faire triompher, il faut htter contre les préjugés, contre les égoïsmes. La femme devenue citoyenne tra-vaillera mieux au bien de la collectivité, tout en restant une vraie femme. Elle pourra alors servir d'une façon intégrale la famille et la nation dans le sentiment de ses responsabi-lités. Ce but ne saurait rencontrer l'opposition de Dieu.

de Dieu.

S'il y a des murailles qui protègent, il y a aussi les murs des préjugés, de l'incompréhension, du mépris. La fatigue, le découragement les rendent souvent plus hauts encore. Mais « avec mon Dieu, je franchis la muraille ». Nous ne sommes pas seules d'ailleurs pour la franchir, car une Assemblée générale resserre les liens entre femmes et développe la solidarité. La foi enfin permet de renverser les murailles, qui un jour s'écrouleront Justice se fera, car Dieu est juste et tout puissant. Si Dieu est avec nous, qui serait contre nous? Avons-nous aussi usé de l'arme spirituelle par excellence: la prière? Continuons notre travail, persévérons, et avec l'aide nuons notre travail, persévérons, et avec l'aide de notre Dieu, nous franchirons les murail-

Un violon amplifiant sous les voûtes une admirable mélodie de Bach porta à son comble l'émotion: ce culte a trouvé un écho profond dans le cœur de nombreuses femmes, qui sortirent de la Madeleine réconfortées et